

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du mercredi 3 avril 2024 Par suite d'une convocation en date du 19 mars 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 3 avril 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 12 Délibération n°D_2024_04_03_12</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : Mme Carole Chen à Mme Anne-Marie Cecon, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Christophe Comé, M. Norbert Regard à M. Christophe Piazzoni Absent excusé : / Absent : M. Laurent Esteulle Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Budget eau et assainissement - Vote du budget primitif de l'exercice 2024

En préambule, Monsieur le Maire présente l'exécution du budget eau et assainissement de l'exercice 2023 :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
TOTAL DU BUDGET	160 327.43 €	193 847.66 €	100 809.36 €	A1	134 329.59 €
Investissement	71 308.62 €	75 580.42 €	85 718.01 €	A2	89 989.81 €
Exploitation	89 018.81 €	118 267.24 €	15 091.35 €	A3	44 339.78 €

RESTES A REALISER 2023					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL DES RAR	I + II	-17 118.00 €	III + IV	0.00 €	B1 -17 118.00 €
Investissement	I	-17 118.00 €	III	0.00 €	B2 -17 118.00 €
Exploitation	II	0.00 €	IV	0.00 €	B3 0.00 €

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
TOTAL	A1 + B1	117 211.59 €
Investissement	A2 + B2	72 871.81 €
Exploitation	A3 + B3	44 339.78 €

Il poursuit en présentant le détail des restes à réaliser en dépenses puis en recettes :

Chapitre	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		17 118.00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	17 118.00 €
SECTION D'EXPLOITATION		0.00 €

Chapitre	Libellé	Recettes engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT		0.00 €
SECTION D'EXPLOITATION		0.00 €

Puis, il demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du budget eau et assainissement :

Dépenses et recettes d'exploitation : 157 598.32 €

Dépenses et recettes d'investissement : 345 680.40 €

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	157 598.32 €	157 598.32 €
Section d'investissement	345 680.40 €	345 680.40 €
TOTAL	503 278.72 €	503 278.72 €

Vu le projet de budget primitif 2024 du budget eau et assainissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget eau et assainissement arrêté comme suit :
 - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	157 598.32 €	157 598.32 €
Section d'investissement	345 680.40 €	345 680.40 €
TOTAL	503 278.72 €	503 278.72 €

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.	
Compte tenu de sa télétransmission le : 4 avril 2024	Fait à Contamine-Sarzin, le 3 avril 2024	
De sa publication : 08 AVR. 2024	Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Et de sa mise en ligne le : 08 AVR. 2024		
	Georges CANICATTI	Pierrette BATON MARECHAL

